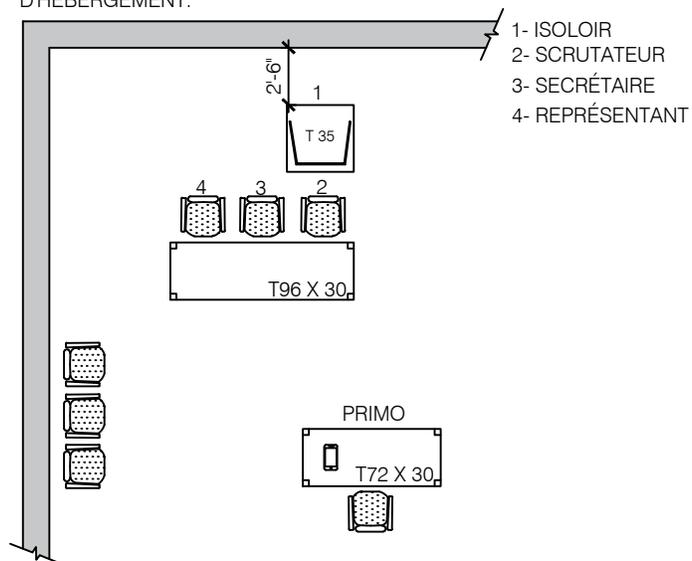


EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT D'UN ENDROIT DE VOTATION DANS UNE INSTALLATION D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 50

SUPERFICIE	20 X 20 PIEDS OU 400 PI ² / 6,1 X 6,1 MÈTRES OU 37 M ² PRÉVOIR CET AMÉNAGEMENT DANS UN ESPACE OUVERT COMME UN HALL D'ENTRÉE ET NON DANS UNE SALLE FERMÉE.
ÉQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • 1 TABLES 72 X 30 POUCES • 1 TABLE 96 X 30 POUCES PAR BUREAU DE VOTE • 1 TABLE 35 X 35 POUCES POUR ISOLOIR PAR BUREAU DE VOTE • 3 CHAISES PAR BUREAU DE VOTE • CHAISES POUR LES REPRÉSENTANTS + LES ÉLECTEURS SELON LES BESOINS • 1 CELLULAIRE EN ALLOCATION POUR LE PRIMO ☑

EXCEPTIONNELLEMENT, UN DEUXIÈME BUREAU PEUT ÊTRE AJOUTÉ EN RAISON D'UN NOMBRE ÉLEVÉ D'ÉLECTEURS DANS L'INSTALLATION D'HÉBERGEMENT.



NOTE : LE BUREAU DOIT ÊTRE ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE